



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

-----  
Ministère de la Communication  
et des Nouvelles Technologies

-----  
Comité de Régulation des Télécommunications

# RAPPORT ANNUEL 2007



# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	5
<b>EDITORIAL</b> .....	6
<b>1 RADIOSCOPIE DU SECTEUR</b> .....	<b>8</b>
<b>1.1 Le contexte économique général</b> .....	<b>8</b>
1.1.1 La conjoncture économique.....	8
1.1.2 Les indicateurs socio-économiques marquants.....	9
<b>1.2 Les revenus des services de télécommunications</b> .....	<b>9</b>
1.2.1 Le revenu global.....	9
1.2.2 Les revenus selon le réseau.....	10
1.2.3 Les revenus par opérateur.....	10
<b>1.3 Évolution du nombre d'abonnés</b> .....	<b>11</b>
1.3.1 Croissance globale.....	11
1.3.2 Les abonnés aux réseaux fixes.....	12
1.3.3 Les abonnés aux réseaux mobiles.....	13
<b>1.4 Volume des investissements</b> : .....	<b>14</b>
<b>1.5 L'emploi</b> : .....	<b>15</b>
1.5.1 Effectif global .....	15
1.5.2 Sotelma/Malitel.....	15
1.5.3 Orange Mali.....	16
<b>1.6 Couverture et extension des réseaux</b> : .....	<b>17</b>
1.6.1 Les réseaux fixes.....	17
1.6.1.1 Le réseau fixe Sotelma.....	17
1.6.1.2 Le réseau fixe Orange Mali.....	17
1.6.2 Les réseaux mobiles.....	17
1.6.2.1 Le réseau mobile Sotelma/Malitel.....	17
1.6.2.2 Le réseau mobile Orange Mali.....	17
<b>1.7 Volume du trafic</b> .....	<b>18</b>
1.7.1 Trafic global.....	18
1.7.2 Réseaux Orange Mali.....	19
1.7.3 Réseaux Sotelma/Malitel.....	20
1.7.4 Échanges inter réseaux.....	21
1.7.4.1 Échanges phonie.....	21
1.7.4.2 Échanges SMS.....	21
<b>1.8 Les prix des services téléphoniques</b> .....	<b>22</b>
1.8.1 Tarifs des services téléphoniques de l'opérateur SOTELMA.....	22
1.8.2 Tarifs des services téléphoniques de l'opérateur Orange.....	23
1.9 L'Internet.....	24
1.10 Les Utilisateurs de Réseaux VSAT.....	25
1.11 La terminaison de trafic international.....	26
<b>2 LES ACTIVITES DE REGULATION</b> .....	<b>28</b>
<b>2.1 Avis et Décisions du CRT</b> .....	<b>28</b>
<b>2.2 Agréments d'installateurs privés</b> .....	<b>28</b>

<b>2.3</b>	<b>Autorisations d'établissement et d'exploitation de réseaux et services.....</b>	<b>28</b>
2.3.1	Nouvelles demandes enregistrées.....	29
2.3.2	Résiliations.....	29
<b>2.4</b>	<b>Gestion et contrôle des fréquences.....</b>	<b>29</b>
2.4.1	Etat des assignations.....	30
2.4.1.1	Assignations des réseaux HF.....	30
2.4.1.2	Assignations des réseaux VHF, UHF et FM .....	30
2.4.1.3	Assignations temporaires.....	30
2.4.1.4	Fréquences assignées aux opérateurs.....	30
2.4.2	Plaintes et Litiges.....	30
2.4.3	Contrôle des installations radioélectriques.....	30
2.4.4	Outils de Gestion et contrôle du spectre des fréquences.....	31
<b>2.5</b>	<b>Interconnexion et Partage d'infrastructures.....</b>	<b>32</b>
2.5.1	Arbitrage sur les tarifs.....	32
2.5.2	Les nouveaux tarifs d'interconnexion.....	33
2.5.3	Le partage d'infrastructures.....	33
<b>2.6</b>	<b>Tarifification.....</b>	<b>33</b>
2.6.1	Approbation tarifaire.....	34
2.6.1.1	Révision des tarifs des communications internationales de la SOTELMA:.....	34
2.6.1.2	Aménagements tarifaires pour les clients prépayés de Orange Mali :.....	35
<b>3</b>	<b>LES ACTIVITES INTERNATIONALES.....</b>	<b>36</b>
<b>4</b>	<b>ADMINISTRATION ET FINANCES.....</b>	<b>41</b>
<b>4.1</b>	<b>Administration.....</b>	<b>41</b>
<b>4.2</b>	<b>Ressources et Emplois.....</b>	<b>42</b>
4.2.1	L'état d'exécution du budget au 31 décembre 2007.....	42
<b>4.3</b>	<b>Formation et Voyages d'Étude :.....</b>	<b>44</b>
<b>5</b>	<b>PERSPECTIVES.....</b>	<b>47</b>
<b>5.1</b>	<b>Renforcement Organique du CRT.....</b>	<b>47</b>
<b>5.2</b>	<b>Mise en place d'un Centre de documentation.....</b>	<b>47</b>
<b>5.3</b>	<b>Revue des textes réglementaires.....</b>	<b>48</b>
<b>5.4</b>	<b>Système automatisé de gestion et contrôle des fréquences.....</b>	<b>48</b>
<b>5.5</b>	<b>Stratégie d'Accès Universel.....</b>	<b>48</b>
<b>5.6</b>	<b>Observation du marché des télécommunications.....</b>	<b>49</b>
<b>5.7</b>	<b>Roaming et Partage d'infrastructures.....</b>	<b>49</b>
<b>6</b>	<b>ANNEXE : SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS.....</b>	<b>50</b>



## PREAMBULE

Le présent rapport est produit en exécution des dispositions législatives et réglementaires régissant les télécommunications en République du Mali.

En effet, selon les termes des articles 45 (c) et 49 de l'Ordonnance n°99-043 du 30 Septembre 1999 régissant les télécommunications au Mali, le CRT est astreint à la production d'un Rapport annuel, obligation formulée comme suit :

Article 45 (c) : « Le CRT publie un rapport annuel sur ses activités. Ce rapport contient notamment un résumé des décisions du CRT afin d'assurer la transparence de la pratique décisionnelle dans le respect des secrets d'affaires. Ce rapport contient également le rapport financier et les comptes annuels du fonds pour le service universel ainsi qu'un rapport de gestion de celui-ci».

L'article 49 de l'Ordonnance précitée ajoute : «Le CRT établit chaque année un rapport public qui rend compte de ses activités et de l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives aux Télécommunications. Ce rapport est adressé au Ministre».

L'article 45 nouveau c) de la loi n° 01-005 du 27 Février 2001 portant modification de l'Ordonnance n°99-043, reprend les mêmes obligations que celles précitées, pour ce qui est de la production d'un Rapport annuel d'activité par le CRT.

Le Décret n°07-143/P-RM du 23 Avril 2007 fixant les modalités de fonctionnement du CRT, dans son article 16 (4) précise les obligations de la Direction du CRT, entre autres la production d'un rapport annuel d'activité

## EDITORIAL

Le secteur des télécommunications a poursuivi en 2007 inexorablement son développement et a comme par le passé, bien tenu son rôle de facteur de production, de création de valeur, et de redistribution de richesse dans le processus de développement économique et social du pays.

Les progrès enregistrés en 2006 se sont consolidés sur l'ensemble des segments du marché des télécommunications.

La téléphonie mobile affiche un dynamisme particulier, avec en 2007 plus d'un million de nouveaux abonnés par rapport à 2006. Ainsi le nombre d'abonnés qui se chiffrait à environ 1,5 millions est passé à plus de 2,5 millions. La téléphonie fixe par contre n'a pas connu de croissance. De 82 521 abonnés en 2006, le nombre a baissé à 80 005 abonnés.

Le revenu global des opérateurs s'est chiffré à 206,55 milliards de FCFA en 2007 contre 158,7 milliards en 2006, soit une progression de 27%. Cette croissance du revenu se justifie essentiellement par le développement des réseaux mobiles dont les revenus sont passés de 131,6 milliards de FCFA en 2006 à 174,4 milliards en 2007.

Les investissements ont progressé en 2007 et se sont chiffrés à 59 milliards de FCFA contre 49 milliards l'année dernière. Ils ont permis des avancées non négligeables dans le fonctionnement des réseaux, l'innovation et le développement des infrastructures.

En ce qui concerne le volume du trafic, il a progressé de 21%. De 1516,88 millions de minutes en 2006, il s'élève à 1916,74 millions en 2007. La grande avancée revient au trafic international avec un taux de progression de 70%.

Si le débit de l'accès à internet a connu une amélioration, les fournisseurs d'accès d'internet (FAI) connaissent certaines difficultés.

L'année 2007 a vu le démarrage de deux chantiers majeurs pour le CRT : le processus de la privatisation de la Sotelma et le changement du plan national de numérotation téléphonique du Mali.

Les décisions prises par le CRT en matière de régulation ont porté pour l'essentiel sur l'approbation des tarifs proposés par les opérateurs, le contrôle des installations radioélectriques et la gestion de l'interconnexion.

Sur le plan international, le CRT a été de tous les grands rendez vous du secteur des télécommunications au niveau de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et au niveau continental.

Il en est ainsi de notre participation entre autres : au 7<sup>ème</sup> Colloque Mondial des Régulateurs qui s'est tenu à Dubaï (Emirats Arabes Unis) du 2 au 12 Février 2007 ; à la 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle de l'Assemblée des Régulateurs de Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest du 21 au 25 mai 2007 à Niamey (Niger) ; au forum sur le partenariat public et privé (PPPF-Afrique 2007) et au forum sur la régulation des télécommunications en Afrique (FTRA-2007) du 2 au 10 juin 2007 à Nairobi (Kenya) ; au Conseil d'Administration de l'UIT du 2 au 16 septembre 2007 à Genève (Suisse) ; à la Conférence mondiale des radiocommunications du 5 au 19 novembre 2007 à Genève ; au Sommet « connecter l'Afrique » du 29 au 30 octobre 2007 à Kigali (Rwanda).



Comme on peut le constater, globalement, le secteur des télécommunications connaît des résultats positifs. Il y a lieu, cependant, de mener des efforts pour l'amélioration de la qualité des services. Les opérateurs doivent également s'investir pour juguler la baisse du nombre d'abonnés au niveau du téléphone fixe en exploitant tous les nouveaux services qu'il offre.

**Le Directeur du CRT**

**Dr. Choguel K.MAIGA**

# 1 RADIOSCOPIE DU SECTEUR

## 1.1 Le contexte économique général

### 1.1.1 La conjoncture économique

L'année 2007 marque le démarrage de la mise en œuvre du Programme de Développement Economique et Social (PDES), initié par le Président de la République nouvellement élu.

Le PDES tire sa substance du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté (CSCR) qui est le document de référence des politiques et stratégies de développement à moyen terme et le référentiel des négociations avec l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers du Mali.

L'année 2007 a connu une conjoncture socio économique difficile, avec, au plan international, de fortes tensions inflationnistes induites par la flambée des cours du pétrole et la hausse des prix des produits alimentaires ; au plan national, un démarrage difficile de la campagne agricole 2007/2008 à cause de l'arrivée tardive des pluies sur l'ensemble du pays. Ces différents facteurs ont conduit à une situation globale de l'économie moins satisfaisante en 2007 par rapport à 2006.

Le taux de croissance de l'économie s'est établi à 4,3% contre 5,3% en 2006. Le ralentissement de la croissance est dû essentiellement aux mauvais résultats enregistrés dans les branches du coton et de l'extraction minière, avec leurs répercussions sur le secteur tertiaire.

Ce sont les secteurs primaire et tertiaire qui ont connu des croissances positives contrairement au secteur secondaire qui a affiché une croissance négative.

Selon les résultats définitifs de la campagne agricole 2007/2008, la production céréalière a augmenté de 5,2%. La production de coton a fortement baissé, entraînant du coup un ralentissement de la croissance du secteur primaire.

Le secteur secondaire a connu en 2007 une récession de -4,6% par rapport à 2006 avec 9,4%. Cette baisse est imputable aux difficultés enregistrées dans l'industrie extractive.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 10,4% en 2007 contre 9,4% en 2006. Cette performance par rapport à 2006 est due à celle de la branche Transport et Télécommunications (20,9% en 2007 contre 16,0% en 2006).

L'inflation a été de 1,4% en 2007 contre 1,5% en 2006.

Au plan social l'année 2007 a été calme et apaisée. Cependant la demande sociale reste forte et pressante.



## 1.1.2 Les indicateurs socio-économiques marquants

**Tableau 1: Indicateurs socio-économiques en 2007**

Républiques	2006	2007
Population	12,3 millions hbts	12,4 millions hbts
Population rurale (en pourcentage)	68%	68%
Taux de croissance démographique	2,2%	2,2%
Taux de croissance population urbaine	4,1%	4,1%
Superficie	1 241 238 Km <sup>2</sup>	1 241 238 Km <sup>2</sup>
Densité démographique	9,9 hbts/ Km <sup>2</sup>	10,1 hbts/ km <sup>2</sup>
PIB	3 097 milliards F CFA	3 372,3 milliards F CFA
Taux de croissance du PIB	5,3%	3,2%
Taux d'inflation annuel moyen	1,5%	1,4%
Formation brute de capital fixe (FBCF)	528,56 milliards FCFA	678,5 milliards F CFA
Exportation	807,5 milliards FCFA	705,6 milliards F CFA
Importation	727,8 milliards FCFA	842,7 milliards F CFA
Taux brut de scolarisation (TBS)	75%	77,6%
Télé densité (fixe et mobile)	13%	21%

Sources : DNSI/CRT

## 1.2 Les revenus des services de télécommunications

### 1.2.1 Le revenu global

Le revenu global des opérateurs s'est chiffré à 206,55 milliards de FCFA en 2007 contre 163,2 en 2006, soit une progression de 27%. On constate, comme il apparaît sur le tableau et le graphique ci-dessous, que la croissance amorcée depuis 2002 se poursuit sans discontinuer.

**Tableau 2 : Evolution revenu global Sotelma/Maitel et Orange Mali (Milliards FCFA)**

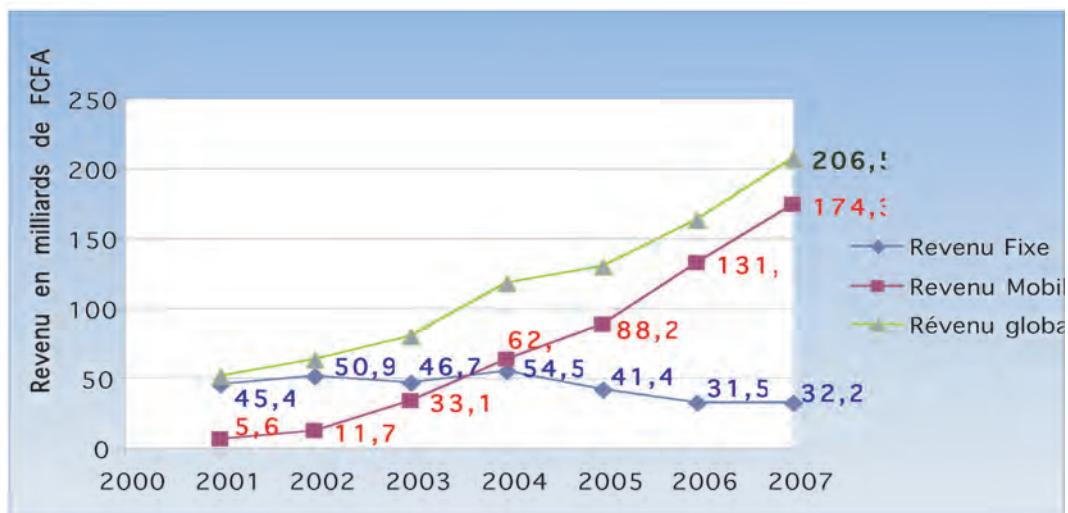
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Revenu /réseau							
Revenu Fixe	45,47	50,98	46,78	54,54	41,41	31,57	32,21
Revenu Mobile	5,66	11,76	33,16	62,8	88,28	131,6	174,34
Revenu global	51,13	62,75	79,94	117,34	129,69	163,17	206,55
Progression Fixe	-	12%	-8%	17%	-24%	-24%	2%
Progression Mobile	-	108%	182%	89%	41%	49%	32%
Progression globale	-	23%	27%	47%	11%	26%	27%

## 1.2.2 Les revenus selon le réseau

Comme il apparaît sur la figure ci-dessous, la croissance du revenu se justifie essentiellement par le développement des réseaux mobiles dont les revenus sont passés de 131,6 milliards de FCFA en 2006 à 174,4 milliards en 2007, soit une progression de 32%.

Les revenus des réseaux fixes, après deux années consécutives de baisse, ont augmenté de 2% en 2007.

*Fig 1: Evolution des revenus selon le réseau*



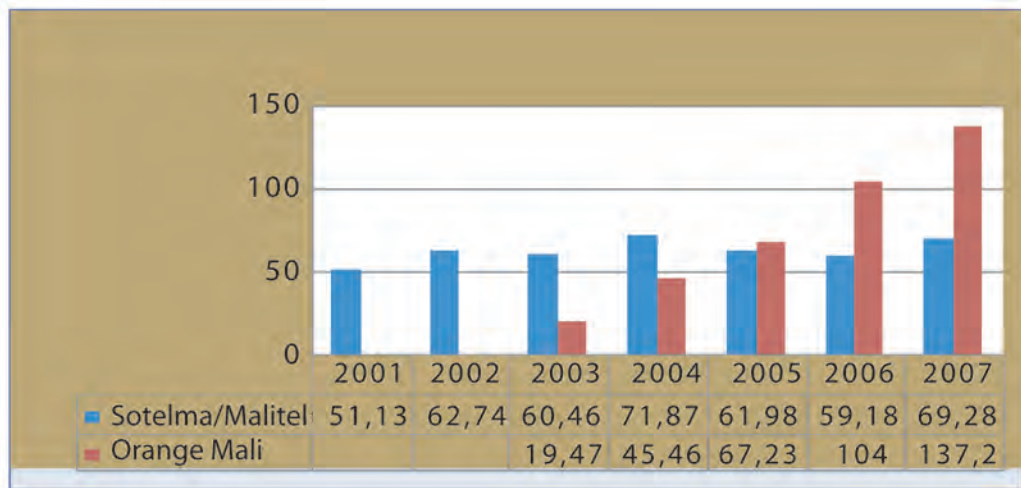
## 1.2.3 Les revenus par opérateur

La figure ci-dessous donne l'évolution des revenus par opérateur de 2001 à 2007.

Concernant la SOTELMA, les revenus des activités de télécommunications se sont chiffrés à 69,29 milliards de FCFA en 2007 soit une progression de 17% par rapport à 2006.

En ce qui concerne Orange Mali, les revenus se chiffrent à 137,3 milliards de FCFA en 2007 avec un taux de progression de 32%

**Fig 2: Evolution des revenus par opérateur**



## 1.3 Evolution du nombre d'abonnés

### 1.3.1 Croissance globale

Le tableau et le graphique ci-dessous donnent l'évolution du parc d'abonnés de 2001 à 2007. On constate que la tendance observée en 2006 se poursuit avec un nombre d'abonnés en progression constante.

Le réseau compte plus de 1 million de nouveaux abonnés en 2007 avec un taux de progression de 64%.

Tableau 3: Evolution du nombre d'abonnés de 2001 à 2007							
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Abonnés rés. Fixes	50764	56 603	60 925	65 834	75 904	82 521	80 005
Abonnés rés. Mobiles	-	45 974	247 223	406 861	761 986	1 505 995	2 530 885
<b>TOTAL</b>	<b>50 764</b>	<b>102 577</b>	<b>308 148</b>	<b>472 695</b>	<b>837 890</b>	<b>1 588 516</b>	<b>2 610 890</b>
Taux de progression	-	102%	200%	53%	77%	90%	64%

**Fig 3 : Evolution du nombre d'abonnés de 2001 à 2007**



### 1.3.2 Les abonnés aux réseaux fixes

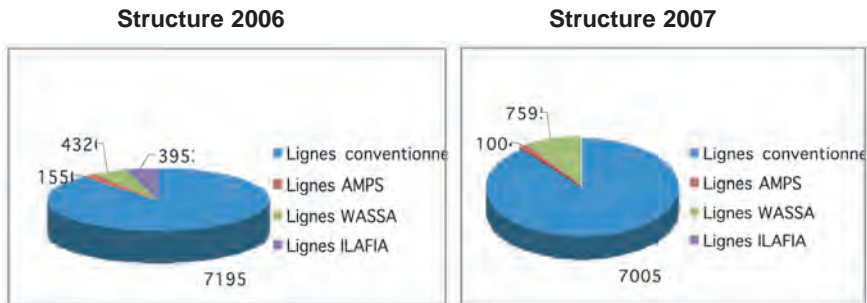
Les services offerts par les opérateurs portent sur la téléphonie fixe, les cabines publiques, l'Internet et les lignes spécialisées ou liaisons louées.

On constate dans le tableau ci-dessous une baisse du nombre de lignes fixes en 2007 (-3%) imputable au recul du nombre d'abonnés de la SOTELMA. Par contre du côté de Orange Mali, le nombre d'abonnés s'est accru passant de 736 en 2006 à 1 354 en 2007.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Lignes principales fixes Sotelma</b>	50 764	56 603	60 925	65 714	75 186	81 785	78 651
<b>Lignes principales fixes Orange</b>	-	-	-	120	718	736	1 354
<b>Total Lignes principales</b>	<b>50 764</b>	<b>56 603</b>	<b>60 925</b>	<b>65 834</b>	<b>75 904</b>	<b>82 521</b>	<b>80 005</b>

Si pour Orange Mali la seule technologie utilisée reste la boucle locale radio, du côté de la SOTELMA, plusieurs technologies sont employées tel qu'il apparaît sur le graphique.

**Fig 4 : Nombre d'abonnés du réseau fixe SOTELMA selon la technologie**



La technologie CDMA sous la marque WASSA remplace progressivement les lignes ILAFIA et AMPS.

### 1.3.3 Les abonnés aux réseaux mobiles

Selon le type d'abonnement (Prépaïd ou Postpaïd), l'évolution du parc d'abonnés se présente comme suit :

<b>Tableau 5 : Evolution du parc global mobile</b>							
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Prépaïd Total</b>	13 217	35 151	234 885	393 189	747 371	1 494 481	2 521 083
<b>Postpaïd Total</b>	10 780	10 823	12 338	13 672	14 615	11 514	9 802
<b>TOTAL GENERAL</b>	23 997	45 974	247 223	406 861	761 986	1 505 995	2 530 885
<b>Progression</b>	-	92%	438%	65%	87%	98%	68%

De 2006 à 2007 la progression du nombre d'abonnés Prépaïd reste toujours forte alors que le Postpaïd, pour la deuxième année consécutive, marque un repli. Ce recul peut s'expliquer par la diversification des offres Prépaïd des opérateurs en direction des clients institutionnels et professionnels.

L'évolution du parc d'abonnés selon l'opérateur est illustrée dans les tableaux et graphiques ci-dessous.

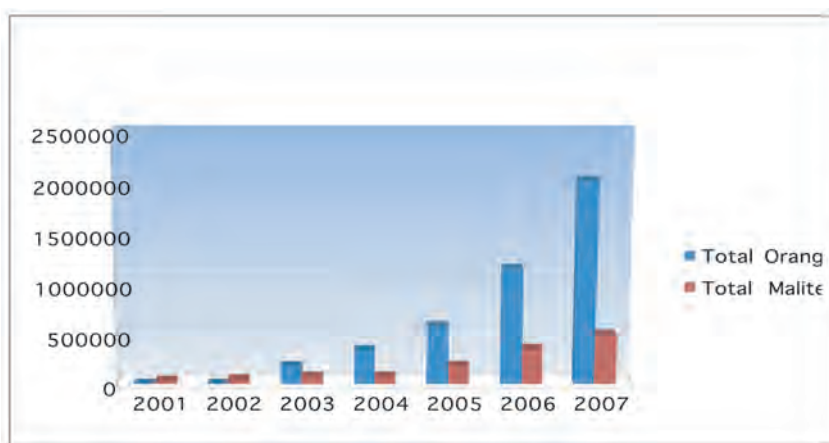
<b>Tableau 6 : Evolution du parc abonnés réseau SOTELMA/ MALITEL</b>							
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Prépaïd</b>	13217	35 151	53 832	59 348	166 371	338 357	497 405
<b>Postpaïd</b>	10780	10 823	11 609	11 497	11 615	9 752	7 950
<b>TOTAL</b>	23997	45 974	65 441	70 845	177 986	348 109	505 355
<b>Progression</b>	-	92%	42%	8%	151%	96%	45%

Concernant la SOTELMA/MALITEL, le nombre d'abonnés Postpaïd a baissé en 2006 et 2007. Par contre la croissance du nombre d'abonnés Prépaïd reste élevée avec +47% en 2007.

<b>Tableau 7 : Evolution parc abonnés réseau Orange Mali</b>							
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Prépaid</b>	-	-	181 053	333 841	581 000	1 156 124	2 023 678
<b>Postpaid</b>	-	-	729	2175	3000	1 762	1 852
<b>TOTAL</b>	-	-	181 782	336 016	584 000	1 157 886	2 025 530
<b>Progression</b>	-	-	-	85%	74%	98%	75%

Pour Orange Mali, le nombre d'abonnés Postpaid a très peu augmenté en 2007 (seulement +5%) ; par contre la croissance au niveau du Prépaid reste très forte.

**Fig 5: Evolution parc abonnés mobiles par opérateur**



## 1.4 Volume des investissements

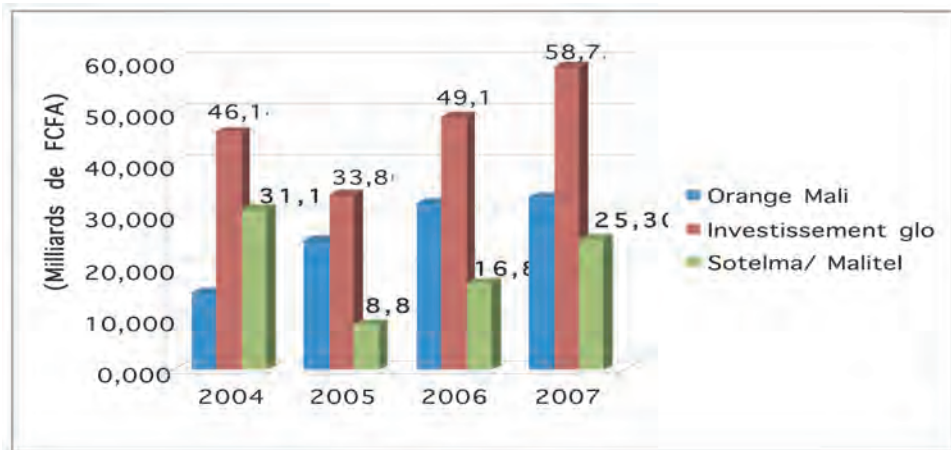
Les investissements globaux des deux opérateurs se sont chiffrés à près de 59 milliards de FCFA en 2007 contre 49 milliards en 2006, soit une progression de 20%.

<b>Tableau 8 : Investissement des opérateurs (Milliards FCFA)</b>				
	2004	2005	2006	2007
<b>Sotelma/ Malitel</b>	31,137	8,862	16,838	25,300
<b>Orange Mali</b>	15,000	25,000	32,268	33,417
<b>Investissement global</b>	46,137	33,862	49,106	58,717
<b>Progression</b>	-	-27%	45%	20%

La SOTELMA enregistre une croissance soutenue de ses investissements (+50% en 2007) alors que du côté de Orange Mali, l'augmentation du volume des investissements reste modérée (+4% en 2007). Nonobstant cela, le volume des investissements d'Orange Mali reste nettement plus élevé que celui de Sotelma/Malitel

Le graphique ci-dessous permet d'illustrer les évolutions observées.

**Fig 6: Evolution des investissements de 2004 à 2007**



## 1.5 L'emploi

### 1.5.1 Effectif global

Les effectifs employés par les deux opérateurs se chiffrent à 1752 agents en 2007 contre 1788 en 2006, soit une baisse de 2%. Un examen des effectifs par opérateur montre que les effectifs sont en baisse à la Sotelma (en 2006 puis en 2007) tandis qu'à Orange Mali, le nombre d'employés s'est régulièrement accru.

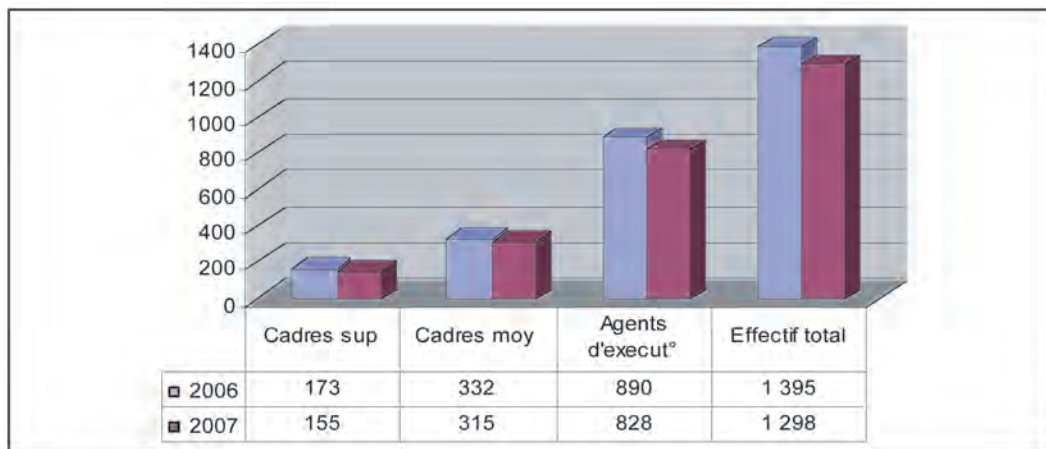
**Tableau 9 : Evolution des effectifs des opérateurs de 2003 à 2007**

	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Sotelma / Malitel</b>	1 529	1 548	1 561	1 537	1 444
<b>Orange Mali</b>	87	136	152	251	308
<b>Effectif total</b>	<b>1 616</b>	<b>1 684</b>	<b>1713</b>	<b>1 788</b>	<b>1 752</b>
<b>Progression</b>	-	4%	2%	4%	-2%

### 1.5.2 Sotelma/Malitel

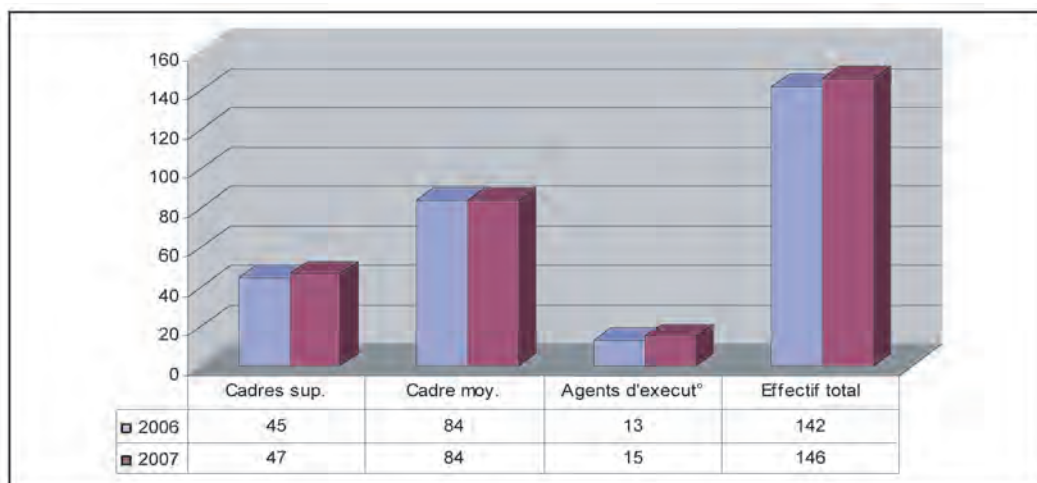
La structure des effectifs de la Sotelma se présente comme suit :

**Fig 7 : Structure des effectifs de la Sotelma en 2007**



En un an les effectifs de la Sotelma ont diminué de près de 100 agents.

**Fig 8 : Structure des effectifs de Malitel en 2007**



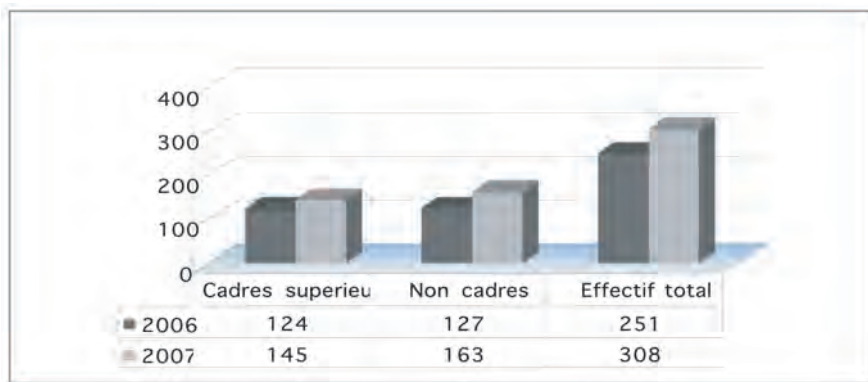
On constate que le réseau mobile nécessite moins d'agents d'exécution (15 sur un total de 146) ; ce qui n'est pas le cas pour le réseau fixe (828 agents sur 1298).

### 1.5.3 Orange Mali

La structure des effectifs de Orange Mali est donnée sur la figure ci-dessous. Orange Mali a enregistré de nouveaux recrutements qui concernent aussi bien l'encadrement supérieur que le personnel non cadre.



**Fig 9 : Structure des effectifs de Orange Mali en 2007**



## 1.6 Couverture et extension des réseaux

### 1.6.1 Les réseaux fixes

#### 1.6.1.1 Le réseau fixe Sotelma

Durant l'année 2007, la Sotelma a installé des équipements de commutation pour Centre satellitaire numérique (CSN) à Ouélessebougou, Kolondièba, Selingué et Koutiala ; un réseau NGN à Kayes et un réseau d'accès à Gao. Il a également construit des faisceaux numériques à Sevaré pour les liaisons Sevaré – Konna - Korientzé - Sendégoué.

Dans le but de préparer la convergence des services dans le réseau d'accès de Bamako, l'opérateur a réalisé un réseau de données et des sous-répartiteurs optiques.

#### 1.6.1.2 Réseau fixe Orange Mali

Des solutions globales (mobile, fixe, Internet) ont été déployées pour les entreprises et les Cybers. Orange Mali a également développé une politique de téléphonie publique communautaire avec plus de 10 000 téléc centres à travers le Mali.

## 1.6.2 Les réseaux mobiles

### 1.6.2.1 Réseau mobile Sotelma/Malitel

Plusieurs travaux ont été réalisés en 2007 dont : l'extension de la capacité des BTS à Kayes ; la densification des réseaux mobiles de Sikasso, Kayes, Mopti, à Bamako ; la mise en service des équipements GPRS

### 1.6.2.2 Réseau mobile Orange Mali

L'année 2007 marque la fin des cinq années de la période d'exclusivité pour l'exploitation de la licence de Orange Mali. Concernant la couverture, le taux varie de 100% dans les capitales régionales à 33% sur les axes routiers.

Les dispositions du cahier des charges de Orange Mali définissent un calendrier prévisionnel de couverture des différentes localités. Cependant de nombreuses localités non listées dans le cahier des charges ont été couvertes du fait de leur importance économique ou de leur position géographique. Ainsi, 201 localités ont été couvertes par rapport aux 116 (axes routiers et localités rurales) exigées dans le cahier des charges ; soit un taux de réalisation de 173%.

## 1.7 Volume du trafic

### 1.7.1 Trafic global

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du volume du trafic téléphonique de 2005 à 2007. Ce trafic est passé de 1516,88 millions de minutes en 2006 à 1 916,74 millions en 2007, soit une progression de 26%

<b>Tableau 10 : Trafic global en millions de minutes</b>			
	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<i>Intra réseau</i>	544,60	842,73	976,18
<i>International</i>	58,60	352,57	599,99
<i>Vers autres réseaux</i>	198,54	321,58	340,57
<b>Volume total</b>	<b>801,74</b>	<b>1 516,88</b>	<b>1 916,74</b>
<b>Taux de progression</b>	-	<b>89%</b>	<b>26%</b>

L'examen par catégorie du trafic montre que le trafic international a connu la plus forte croissance en 2007 avec un taux de progression de 70%. Par contre, le trafic inter réseaux (vers autres réseaux) a stagné autour de 6%. Concernant l'intra réseau, il a relativement progressé (+16%).

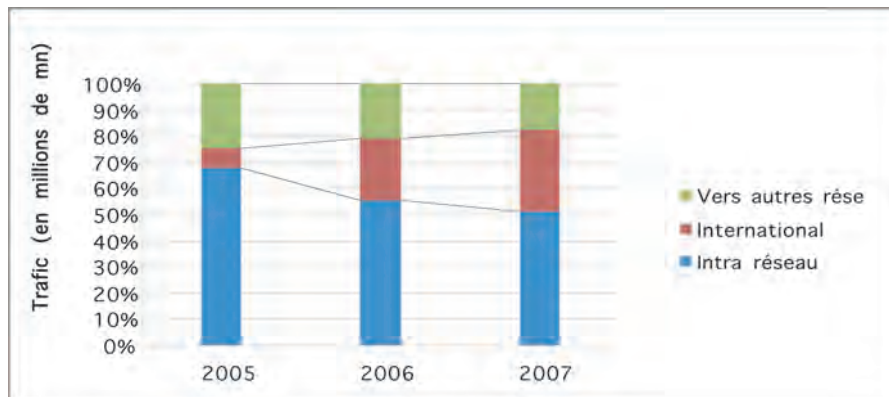
Le graphique ci-dessous illustre ces progressions diverses.

**Fig 10: Trafic global de 2005 à 2007**



Comme le montre le graphique ci-dessous, la part de l'international dans le trafic global va grandissant (passée de 7% en 2005 à 31% en 2007). Le trafic intra réseau reste cependant prépondérant avec une part de 50%.

**Fig 11: Part des différents types de trafic de 2005 à 2007**

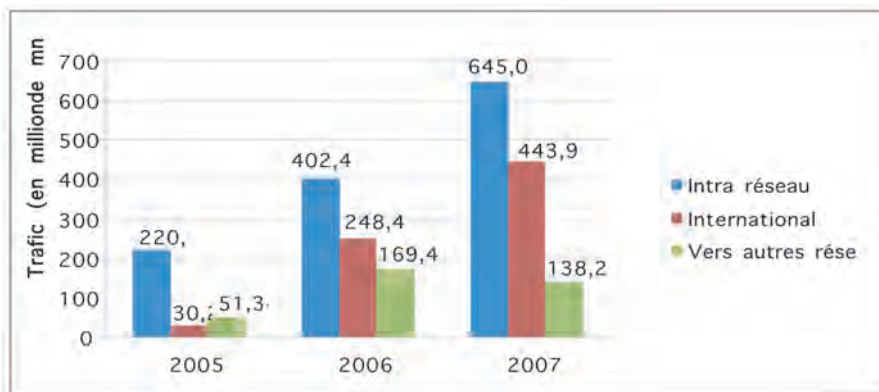


## 1.7.2 Réseaux Orange Mali

Le trafic total de Orange Mali s'est fortement accru entre 2005 et 2007 et plus particulièrement en 2006 année durant laquelle la progression a été de +172%. Le tableau ci-dessous donne les chiffres.

L'examen par catégorie de ce trafic, comme illustré par le graphique ci-dessous, montre une progression forte et constante du trafic Intra réseau et International tandis que celui de l'Inter réseaux enregistre une baisse en 2007.

**Fig 12 : Trafic Orange Mali de 2005 à 2007**



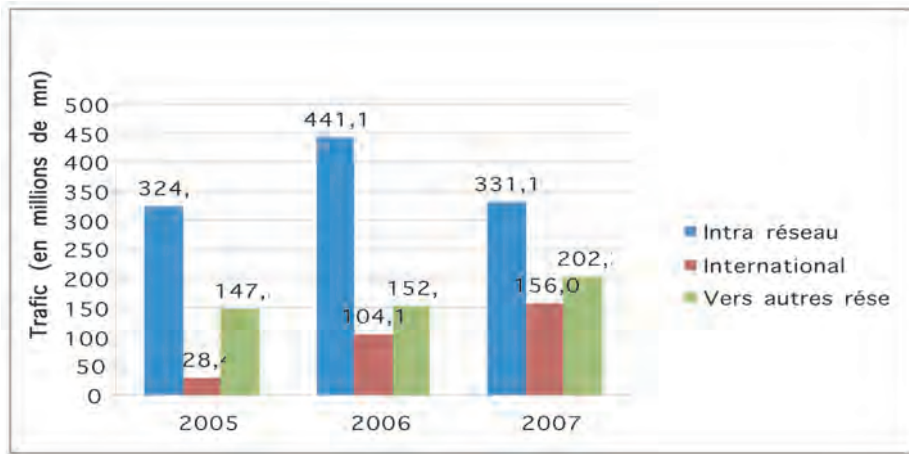
### 1.7.3 Réseaux Sotelma/Malitel

Le trafic total de la Sotelma, après une croissance significative en 2006 a enregistré une stagnation en 2007. Le tableau ci-dessous donne l'évolution du trafic entre 2005 et 2007.

	2005	2006	2007
<b>Trafic (millions de mn)</b>	499,7	697,32	689,47
<b>Progression</b>	-	40%	-1%

Une analyse par catégorie de trafic permet de faire les constats suivants : le trafic Intra réseau, après une croissance en 2006, a sensiblement diminué en 2007, passant de 441 millions de mn à 331 millions ; le trafic International connaît une progression régulière entre 2005 et 2007 ; quant à l'inter réseaux, sa croissance n'a été sensible qu'entre 2006 et 2007. Le graphique ci-dessous illustre ces évolutions.

Fig 13 : Trafic réseaux Sotelma/Malitel



## 1.7.4 Echanges inter réseaux

### 1.7.4.1 Echanges phonie

Le trafic échangé entre les réseaux des opérateurs s'est chiffré à plus de 340 millions de minutes en 2007. Ce trafic était de 198,6 millions de minutes en 2005, soit une progression moyenne de 30,9% sur les deux ans. Le tableau ci-dessous donne les volumes générés par chaque réseau. On constate que les réseaux mobiles ont généré l'essentiel des flux en 2007.

Tableau 13 : Trafic généré (en millions de minutes)

	2005	2007
Volume généré par fixe Sotelma	94,83	57,786
Volume généré par fixe Orange Mali		1,212
Volume généré par Malitel	52,43	144,509
Volume généré par mobile Orange Mali	51,34	137,061
<b>TOTAL GENERE</b>	<b>198,591</b>	<b>340,568</b>

La répartition du trafic par destination est donnée dans le tableau ci-dessous. On constate que la première destination du trafic est à la fois les réseaux mobiles de Orange Mali et de Malitel. Ces deux réseaux reçoivent plus qu'ils n'envoient.

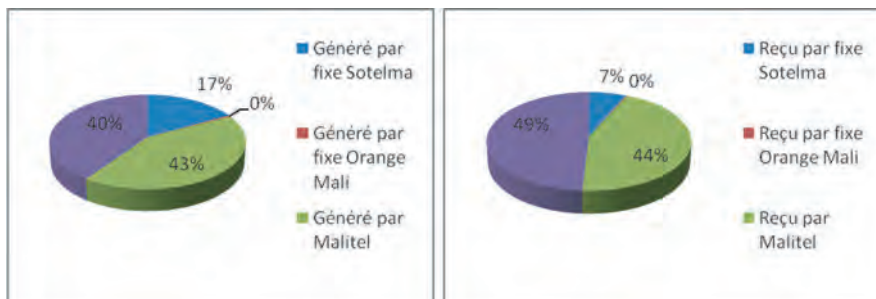
- Malitel a généré 144,5 millions de mn, mais en a reçu 155,6 millions;
- Orange Mali a généré 137 millions de mn, mais en a reçu 167 millions.

Tableau 14 : Volume du trafic par destination (en millions de minutes)

	2005	2007
Volume reçu par fixe Sotelma	22,72	22,419
Volume reçu par fixe Orange Mali		0,496
Volume reçu par Malitel	86,87	150,571
Volume reçu par mobile Orange Mali	89,00	167,082
<b>TOTAL</b>	<b>198,591</b>	<b>340,568</b>

Les graphiques ci-dessous permettent d'illustrer la comparaison entre le trafic généré et le trafic reçu par les différents réseaux en pourcentage.

**Fig 14 : Trafics générés et reçus par les réseaux en 2007**



### 1.7.4.2 Echanges SMS

Le volume des échanges SMS s'est chiffré à 19,915 millions en 2007 contre 28,978 millions en 2006, soit une baisse de 31%.

## 1.8 Les prix des services téléphoniques

### 1.8.1 Tarifs des services téléphoniques de la SOTELMA

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux tarifs des services téléphoniques de la SOTELMA de 2003 à 2007.

On constate que les tarifs des réseaux « fixe » et « mobile » ont fortement baissé en 2004 et 2005 et se sont quelque peu stabilisé à partir de 2006.

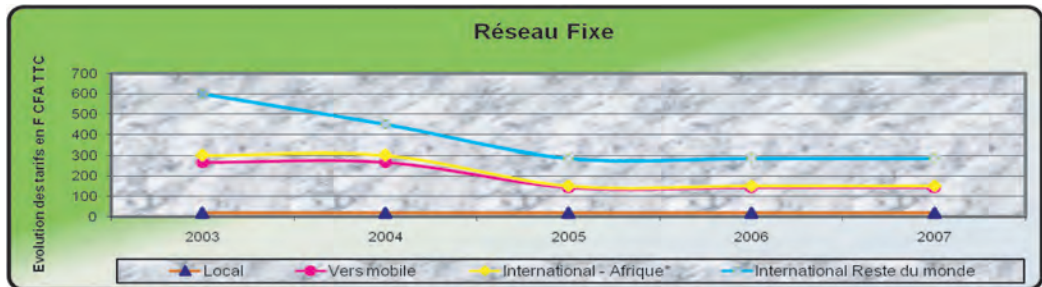
Pour le service Grand public (prépaid waatibè), la baisse a été constante de 2003 à 2007. Elle va de 13,33% à 30,52% pour les deux dernières années.

Tableau 15 : Tarifs des services fixe et mobile - Opérateur SOTELMA/MALITEL (en FCFA/mn)						
	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2007
<b>RESEAU FIXE</b>						
Local	18	18	18	17,75	17,75	0%
Vers mobile	266	266	142	142	142	0%
International - Afrique*	300	300	150	150	150	0%
International Reste du monde	600	450	285	285	285	0%
<b>RESEAU MOBILE</b>						
<b>Prépayé (Waatibè)</b>						
Mobile à mobile	204	168	150	150	130	-13,33%
International - Afrique*	594	543	150	150	150	0%
Internat. - Reste du monde	990 à 2640	972	285	285	198	-30,52%

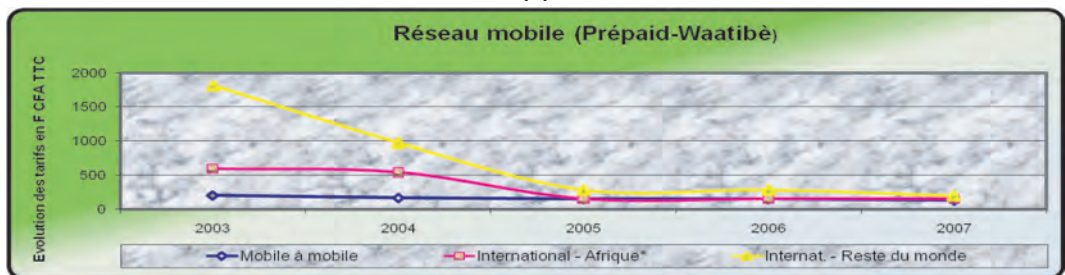
Les graphiques qui suivent, illustrent l'évolution des tarifs de Sotelma/ Malitel de 2003 à 2007.

**Fig 15 : Evolution des tarifs SOTELMA/MALITEL**

(a)



(b)



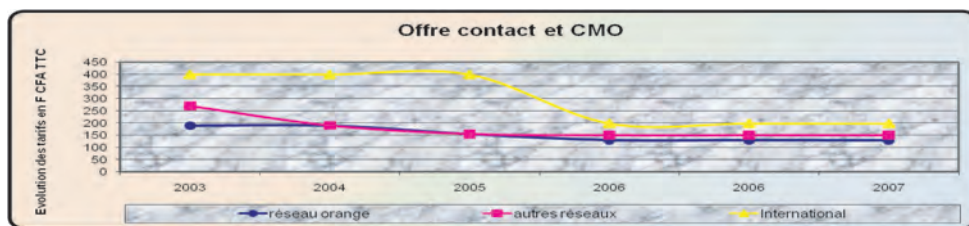
## 1.8.2 Tarifs des services téléphoniques Orange Mali

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des principaux tarifs des services téléphoniques de Orange de 2003 à 2007.

Tableau 16: Tarif des services téléphoniques - Opérateur Orange Mali (en FCFA/mn)							
	2003	2004	2005	2006	2006	2007	Variation 2007
<b>Offre contact et CMO*</b>							
réseau orange	190	190	155	130	130	129	-0,77%
autres réseaux	270	190	155	150	150	150	0%
International	399	399	399	199	199	198	-0,50%

Le graphique qui suit illustre l'évolution des tarifs de Orange Mali de 2003 à 2007.

**Fig 16 : Evolution des tarifs Orange Mali**



## 1.9 Internet

### 1.9.1 Internet SOTELMA

La mise à disposition de la connectivité IP sur le SAT3 à Abidjan permet l'augmentation de la bande passante sur l'international ce qui, couplée à une révision des tarifs doit permettre une relance de l'activité de l'Internet.

Les bandes passantes, sortante et entrante, sont chacune de 189 Mbits/s.

**Tableau 17: répartition par catégorie de clients au 31 decembre2007**

	Nombre
ADSL	1 726
Résidentiels	Non Disponible
Professionnels	362



La SOTELMA a installé 116 lignes spécialisées (LS) et a réalisé plus de dix points de présence opérateur Internet (POP) à Kati, Yélimane, Kolondiéba, Keniéba, Loulo, Hérémakono, Zégoua, Diboli, Manantali, Souleymanbouyou.

## 1.9.2 Internet ORANGE MALI

Orange Mali a adopté les solutions globales (mobile, fixe et Internet).

Ainsi, les entreprises ont bénéficié des offres sur mesure telles que les offres VPN et l'offre Business Everywhere. Le segment résidentiel et le grand public profitent de l'offre du livebox (accès Internet +téléphone).

Les abonnés résidentiels à internet de Orange Mali sont de 3 072 alors que les professionnels sont au nombre de 602.

## 1.10 Les utilisateurs de Réseaux VSAT

**Tableau 18 : Liste des utilisateurs de réseau SAT enregistrés au CRT**

N°	Usagers	Statuts	Services fournis	Débit UP/Dw
1	AFRICABLE	Diffuseur	Vidéo	3,6 MPS
2	ONP	Distributeur	Internet	128/56Kbs
3	SEMOS SADIOLA	Minier	Voix & données	64/192Kps
4	Yatéla Sa	Minier	Voix & données	64/192Kps
5	Alink Telecom	PSI	Internet	64/192Kps
6	ANGLOGOLD	Minier	Données	64/192Kps
7	ASECNA	Organisme multinational	Données	19,2Kps
8	Avnel Mali SARL	Minier	Données	64/192Kps
9	Banque Mondiale	Banque	Voix & données	45 Kps
10	BCEAO	Banque	Données	64 Kps
11	BDM	Banque	Données	5 Kps
12	CEFIB Internet	PSI	Internet	256 Kps
13	COTECNA	SGS Inspection	Données	64 Kps
14	DHL	Distributeur	Données	128 Kps
15	ECOBANK	Banque	Données	128/256 Kps
16	FMJ	Mission Diplomatique	Données	256 Kbps
17	LTA Construction	Minier	Voix & données	64 Kbps
18	SHELL MALI	Pétrolier	Données	32/96 Kbps
19	SOMADEx	Minier	Voix & données	64 Kbps
20	SITA	Télécommunication	Voix & données	256 Kbps
21	BANK OF AFRICA	Banque	Données	64 Kbps
22	Afribone	PSI	Internet	2/8 Mbps

23	National Institut of Health	Mission Diplomatique	Données	512 kbps
24	ANGLOGOLD MORILA	Minier	VOIX & DONNEES	64 Kbps
25	PLAN MALI	ONG	INTERNET	64 Kbps
26	CEUVA	EDUCATION	DONNEES	64 Kbps
27	UNICEF	Mission Diplomatique	DONNES	64 Kbps
28	BICIM	BANQUE	Voix & données	128 Kbps
29	BCM	BANQUE	Données	64 Kbps
30	PNUD	Mission Diplomatique	Données	256 Kps
31	Corps de la Paix	ONG	Données	126 Kbps
32	Manutention Africaine	BTP	Données	128 Kbps
33	BSSIC	BANQUE	Données	64 Kbps
34	SOMISY	Minier	Voix & données	64 Kbps
35	RIO TINTO	Minier	Voix & données	128 Kbps
36	Ambassade de l'Egypte	Mission Diplomatique	Données	128Kbps
37	CTBTO	télécommunication	Voix & données	128 Kbps
38	ENA GEO	Recherche pétrolière	Voix & données	128 Kbps
39	SNV	ONG	Données	128 Kbps
40	World Vision	ONG	Internet	45 Kbps
41	CTMI - UEMOA	Mission Diplomatique	Données	128Kbps

**Tableau 19 : répartition des usagers du VSAT selon le domaine d'activités**

PSI	3
Banques	8
Miniers et Pétroliers	10
Mission Diplomatique	6
Distributeur	2
Télécommunications	2
ONG	4
Autres	6

**Fig 20 : Catégories d'utilisateurs de VSAT**



## 1.11 La terminaison de trafic international

En vue d'une optimisation des liaisons internationales, la Sotelma a procédé à la migration de certains circuits sur la fibre optique à travers le SAT3 par Abidjan. L'opérateur historique a développé le service de la voix à travers la connectivité IP.

Le volume du trafic enregistré se présente dans le tableau ci-dessous :

***Tableau 20 : Volume du trafic en minutes***

Genre de trafic	Volume en mn
Terminators :	64.306.208 minutes
Trafic sortant TDM	36.860.402 minutes
Trafic entrant TDM :	45.793.914 minutes

## 2 LES ACTIVITES DE REGULATION

### 2.1 Avis et Décisions du CRT

Au cours de l'année 2007, le CRT a eu à prendre un certain nombre de décisions. Il s'agit de :

- DECISION N° 07-01/MCNT – CRT du 26 Janvier 2007 portant attribution de blocs de numérotation à SOTELMA/MALITEL ;
- DECISION N° 07-02/MCNT – CRT du 02 Février 2007 portant fixation des tarifs d'interconnexion des réseaux de téléphonie ;
- DECISION N° 07-01/MCNT – CRT du 09 Février 2007 portant attribution de blocs de numérotation à ORANGE MALI SA ;
- DECISION N° 07-11/MCNT – CRT du 08 Août 2007 portant établissement de la liste des opérateurs puissants sur les marchés considérés du fixe et du mobile ;
- DECISION N° 07-14/MCNT – CRT du 24 Septembre 2007 portant attribution de blocs de numérotation à ORANGE MALI SA ;
- DECISION N° 07-17/MCNT – CRT du 23 Novembre 2007 portant attribution de blocs de numérotation à ORANGE MALI SA.

### 2.2 Agréments d'installateurs privés

Aucun agrément d'installateur privé n'a été délivré au cours de l'année 2007.

### 2.3 Autorisation d'établissement et d'exploitation de réseaux et services

Le nombre d'autorisations délivrées de janvier à décembre 2007 par service est indiqué dans le tableau ci dessous.

**Tableau 21 : Nombre d'autorisations délivrées en 2007**

id	Désignations	Nombre
1	HF	24
2	VHF	16
3	UHF	1
4	Radioamateur	5
5	Boucle locale radio	8
6	VSAT	24
7	GMPCS	0
<b>Total</b>		<b>78</b>

## 2.3.1 Nouvelles demandes enregistrées

Les nouvelles demandes, sont les demandes enregistrées au CRT pendant la période considérée par ce rapport. Le tableau ci après donne le nombre de demandes enregistrées par services.

**Tableau 22 : Nombre de demandes enregistrées**

<b>Id</b>	<b>Désignations</b>	<b>Nombre</b>
1	HF	3
2	VHF	5
3	UHF	1
4	Radioamateur	3
5	Boucle locale radio	5
6	VSAT	5
7	GMPCS	0
<b>Total</b>		<b>22</b>

## 2.3.2 Résiliations

De janvier à décembre 2007, 8 résiliations ont été enregistrées au CRT. Le nombre par service se trouve indiqué dans le tableau suivant :

**Tableau 23 : nombre total de résiliations**

<b>id</b>	<b>Désignations</b>	<b>Nombre</b>
1	HF	5
2	VHF	1
3	UHF	0
4	Radioamateur	0
5	Boucle locale radio	0
6	VSAT	2
7	GMPCS	0
<b>Total</b>		<b>8</b>

## 2.4 Gestion et contrôle des fréquences

Le tableau ci après donne le nombre des clients de radio électricité privée, de boucle locale radio, de VSAT et de GMPCS, en état de fonctionnement.

***Tableau 24 : Nombre de fréquences utilisées***

<b>id</b>	<b>Désignation</b>	<b>Nombre</b>
1	HF	76
2	VHF	52
3	UHF	2
4	Radioamateur	13
5	Boucle locale radio	21
6	VSAT	53
7	GMPCS	4
<b>Total</b>		<b>221</b>

*\*ce tableau fait la situation globale des utilisateurs sans les forces de sécurité*

## **2.4.1 Etat des assignations**

### **2.4.1.1 Assignations des réseaux HF**

10 fréquences HF ont été attribuées et 2 ont été résiliées

### **2.4.1.2 Assignations des réseaux VHF, UHF et FM**

12 fréquences VHF, 2 fréquences UHF, et deux autorisations spéciales ont été accordées pour les fréquences FM.

### **2.4.1.3 Assignations temporaires**

3 fréquences VHF, ont été assignées à l'Ambassade des USA.

### **2.4.1.4 Fréquences assignées aux opérateurs**

***Tableau 25 : Fréquences assignées aux opérateurs***

<b>Bandes de fréquences</b>	<b>Nbre de canaux attribués</b>	<b>Date d'assignation</b>	<b>Opérateurs</b>
7 GHZ	6 canaux	Août 2007	- Sotelma - Orange Mali
15 GHZ	6 canaux	26 Août 2007	Orange Mali
10 GHZ	10 canaux	8 Octobre 2007	Orange Mali

## 2.4.2 Plaintes et Litiges

Le CRT a enregistré une seule plainte d'un particulier résident au quartier Kalaban Coura se plaignant d'interférence sur son téléviseur et qu'il impute au réseau GSM de Orange Mali.

Par lettre N°0451/MCNT-CRT du 3 Octobre 2007, le CRT a saisi Orange Mali. Mais le contrôle effectué n'a pu détecter la source du brouillage qui semble être un phénomène passager.

## 2.4.3 Contrôle des installations radioélectriques

Par rapport à l'année 2006, en 2007 le Comité de Régulation des Télécommunications a multiplié les contrôles des installations radioélectriques. Il s'agit pour le CRT de veiller au respect des dispositions réglementaires notamment le respect des spécifications techniques de l'autorisation, le contrôle des équipements et de constater la gestion rationnelle et efficace du spectre.

Le tableau ci-dessous indique les localités, la nature et le nombre des équipements contrôlés par l'équipe technique du CRT de janvier à décembre 2007.

**Tableau 26 : Equipements contrôlés par le CRT**

REGION	NATURE EQUIPEMENTS	NOMBRE
DISTRICT BAMAKO	HF	46
	VHF	17
	UHF	1
	VSAT	28
	BLR	10
	RADIO AMATEUR	2
	GMPCS	1
SIKASSO	HF	9
	VHF	0
	UHF	0
	VSAT	4
	RADIO AMATEUR	1
SEGOU	HF	5
	VHF	2
	UHF	0
	VSAT	2
	RADIO AMATEUR	1
MOPTI	HF	3
	VHF	0
	UHF	0
	VSAT	1
	RADIO AMATEUR	1
KAYES	HF	4
	VHF	3
	UHF	0
	VSAT	6
	RADIO AMATEUR	1
KOULIKORO	HF	5
	VHF	2
	UHF	0
	VSAT	4
	RADIO AMATEUR	0

## 2.4.4 Outils de Gestion et contrôle du spectre des fréquences

Un analyseur de spectre équipé d'antenne pouvant exécuter toutes les mesures a été acquis.

Pour le centre automatique de surveillance et de contrôle du spectre, le consultant chargé d'élaborer le dossier d'appel d'offres a été choisi.

## 2.5 Interconnexion et Partage d'infrastructures

### 2.5.1 Arbitrage sur les tarifs

#### 2.5.1.1 Tarifs d'interconnexion applicables en 2007

Concernant les tarifs d'interconnexion applicables en 2007, le CRT n'a pas procédé à des arbitrages faute de saisine par les opérateurs. En effet, l'article 23 du Décret N° 00-230/PRM du 10 mai 2000 précise que le CRT est obligatoirement saisi de toute demande résultant d'un litige relatif à la négociation, la conclusion ou l'exécution d'un contrat d'interconnexion et que la saisine du CRT intervient par lettre recommandée avec accusé de réception. C'est pourquoi le CRT a proposé la prorogation des tarifs d'interconnexion de 2006 en attendant la validation d'une procédure pérenne d'approbation des tarifs d'interconnexion. Cette procédure se présente comme suit :

- Le CRT notifie aux opérateurs puissants leur « statut », au regard des dispositions de l'article 16 de l'Ordonnance 99-043 du 30 Septembre 1999 régissant les Télécommunications en République du Mali ;
- Chaque opérateur puissant soumet pour approbation au CRT son Offre d'Interconnexion de Référence (OIR), telle que prévue par l'article 18 de l'Ordonnance précitée et par le Décret n°00-230/P-RM du 10 Mai 2000 ;
- Approbation par le CRT de l'OIR ;
- Conclusion d'un contrat d'interconnexion par les parties intéressées sur la base de l'OIR approuvée.
- Cette procédure a été acceptée par les opérateurs.

#### 2.5.1.2 Tarifs d'interconnexion applicables en 2008

En vue de l'établissement des tarifs d'interconnexion de 2008 le CRT a mené, courant 2007, un certain nombre d'activités :

- La détermination des pouvoirs de marché des opérateurs : Elle a consisté en la définition des marchés considérés (les segments de marché) et à l'évaluation du pouvoir de marché de chacun des



opérateurs (Sotelma et Orange Mali) sur les différents marchés. Sur la base de ces analyses un projet de décision a été soumis à l'avis des opérateurs ; et suite aux observations de ces derniers, le CRT a procédé à la publication de la décision N° 07-11/MCNT-CRT du 08 août 2007 portant établissement de la liste des opérateurs puissants sur les marchés du fixe et du mobile.

La consultation avec les opérateurs des différents projets d'offre d'interconnexion de référence (OIR) : suite à la décision N° 07-11/MCNT-CRT du 08 août 2007, le CRT a invité les deux opérateurs de télécommunications à lui soumettre leurs projets d'OIR. Par courriers en date du 09 novembre 2007 pour la Sotelma, et du 06 décembre 2007 pour Orange Mali, les deux opérateurs ont transmis leurs projets d'OIR au CRT. Dans le cadre d'une consultation, le CRT a requis de la part de chacun des opérateurs ses commentaires sur le projet d'OIR de son concurrent. Il a été également requis l'avis des FAI sur ces projets.

L'analyse des propositions de tarifs d'interconnexion des opérateurs : Sur la base des éléments fournis dans les projets d'OIR, le CRT a procédé à l'analyse des propositions de tarifs d'interconnexion des opérateurs. Cette analyse a été faite à l'aide du modèle CMILT Bottom-up de détermination des coûts et tarifs d'interconnexion de la Banque Mondiale, qui est utilisé par le CRT depuis 2004<sup>1</sup>.

## 2.5.2 Les tarifs d'interconnexion

Les tarifs d'interconnexion en 2007 restent les mêmes que ceux en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le tableau ci-dessous donne les tarifs d'interconnexion de 2005 à 2007.

**Tableau 27 : évolution des tarifs d'interconnexion**

	2005	2006	2007
Terminaison sur un réseau fixe local	18,12	18,12	18,12
Terminaison sur un réseau fixe national	66	46,3	46,3
Terminaison sur un réseau mobile	73,8	54,46	54,46

## 2.5.3 Le partage d'infrastructures

L'article 41 de l'Ordonnance N° 99-041/P-RM du 30 septembre 1999 précise que les opérateurs s'efforceront de partager entre eux leurs infrastructures. Cette disposition faisant du partage une faculté et non une obligation, on constate que les opérateurs privilégient la réalisation d'infrastructures qui leurs sont propres.

Toutefois des discussions ont été entreprises entre la Sotelma et Orange Mali afin de pouvoir utiliser la ligne fibre optique du concurrent en cas de besoin.

## 2.6 Tarification

Conformément à la réglementation en vigueur, les opérateurs sont libres de fixer le niveau de leurs tarifs sous réserve des engagements stipulés dans leurs licences et du respect de certaines dispositions contenues dans la loi. Les opérateurs doivent soumettre au CRT des tarifs applicables à tous leurs services. Celui-ci peut s'opposer à l'application des tarifs au cas où ceux-ci ne respecteraient pas la loi sur les télécommunications et les règles de concurrence. Les opérateurs ne peuvent consentir de réduction tarifaire par rapport aux tarifs notifiés au CRT sans l'autorisation préalable de ce dernier.

### 2.6.1 Approbation tarifaire

Le CRT a procédé à l'examen de plusieurs dossiers de révision tarifaire soumis par les opérateurs SOTELMA et Orange Mali.

#### 2.6.1.2 Révision des tarifs de communication internationale de MALITEL

La SOTELMA a soumis, par courrier N° 0473/PDG-SOTELMA du 05 juin 2007, un projet de catalogue des offres MALITEL qui comprend une révision à la baisse de certains tarifs avec inclusion de nouvelles options tarifaires. Ces propositions s'établissent comme suit :

**Tarifs Waatibé** : Les baisses vont de 13% (appel vers Malitel ou Orange) à 34% (appel vers Sotelma fixe). Certains tarifs sont cependant inchangés (communications internationales Afrique et réseaux satellitaires).

**Tarifs Teliman** : Les baisses concernent les communications vers Sotelma, vers Orange et les communications internationales. Elles vont de 31% à 46%.

Les nouvelles options tarifaires sont : business rechargeable ; privilège rechargeable ; prestige et prestige plus.

Ces propositions tarifaires ont été approuvées par le CRT.

#### 2.6.1.2 Révision des tarifs de communication internationale du téléphone fixe de la SOTELMA :

Par courrier N° 86/PDG-Sotelma du 02 août 2007, la SOTELMA a soumis à l'approbation du CRT une révision à la baisse de ses tarifs de communications internationales. Il ressort de cette révision que :

Le tarif des communications « fixe » vers l'Afrique a été unifié (un seul tarif au lieu de plusieurs) et fixé à 150 FCFA/mn TTC ;

Le tarif des communications vers le reste du monde est passé de 285 FCFA/mn à 198 FCFA/mn TTC, soit une baisse de 31% ;

Le tarif sur le réseau satellitaire reste inchangé à 1880 FCFA/mn TTC.

Au vu des propositions faites, le CRT a approuvé la révision tarifaire proposée.

### **2.6.1.3 Aménagements Tarifaires pour les clients prépayés de Orange Mali :**

Orange Mali a soumis par courrier N° 128/07/DM/DG en date du 31 mai 2007 des aménagements tarifaires pour la clientèle « prépayée » conduisant à des baisses qui s'établissent comme suit :

1- Les prix de la minute de communication sur « Réseau propre » (mode de facturation au choix du client, cadence ou à la seconde) :

- Facturation par cadence de 20 secondes : 115 FCFA TTC au lieu de 130 FCFA, soit une baisse de 11,5% ;
- Facturation à la seconde : 129 FCFA au lieu de 145 FCFA, soit une baisse de 11% ;

2- Le prix de la minute de communication pour l'international hors Afrique : 198 FCFA TTC au lieu de 199 FCFA ou 250 FCFA<sup>2</sup>, soit une baisse de 20% sur ce dernier ;

3- Les tarifs SMS nationaux :

- Sur réseau propre : 25 FCFA/ envoi TTC au lieu de 65 FCFA ;
- Vers autres réseaux nationaux : 50 FCFA/ envoi TTC au lieu de 65 FCFA .

Après analyse, le CRT a approuvé ces propositions de baisse tarifaire qui sont à l'avantage du consommateur.

## 3 LES ACTIVITES INTERNATIONALES

### 1- 7<sup>ème</sup> Colloque Annuel Mondial des Régulateurs

Du 4 au 7 Février 2007, une délégation du CRT, conduite par son Directeur assisté du juriste, membre de la direction en charge des affaires juridiques et internationales, a participé aux travaux du 7<sup>ème</sup> Forum Mondial des Régulateurs, organisé par l'Union Internationale des Télécommunications à Dubaï, (Emirats Arabes Unis).

Le thème principal de cette 7<sup>ème</sup> édition était : « Vers les Réseaux de Nouvelle Génération (NGN) : Les Régulateurs peuvent-ils encourager l'investissement et assurer le libre accès ? ».

Les discussions ont eu lieu autour des questions relatives à la transition vers les réseaux NGN ; la régulation, les marchés et le cadre réglementaire. L'accent a été particulièrement mis sur les problèmes de convergence entre le fixe, le mobile et la téléphonie IP (VOIP) .

### 2- Préparatifs de la Conférence Mondiale Radiocommunication

En prélude à la Conférence Mondiale dénommée CMR07 qui devrait se tenir à Genève octobre –novembre 2007, et compte tenue de l'importance des sujets à débattre, le CRT a participé à Yaoundé à la réunion d'information du groupe Afrique.

### 3- 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle de l'ARTAO

Du 23 au 24 mai 2007 deux cadres du CRT notamment, le juriste, membre de la direction en charge des affaires juridiques et internationales et le responsable du Département Administration et Finances ont pris part aux travaux de la 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle de l'Assemblée des Régulateurs de Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO) qui s'est tenue à Niamey (Niger)

Neuf (9) pays membres sur 14 étaient représentés : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal. Le Togo, l'UEMOA, l'ESMT, l'USAID et NetTel@Africa ont également participé à cette assemblée générale en tant qu'observateurs.

Ont été examinés au cours de la session, le rapport d'activité du Directeur Exécutif, le rapport de gestion de l'exercice 2006, les rapports d'audit des comptes des exercices 2004 et 2005, la situation du personnel de l'organisme, la situation des contributions des membres et le rapport du président sortant. Tous ces rapports ont été adoptés à l'exception de celui relatif aux contributions, dont la validation a été reportée à la prochaine session annuelle.

La session s'est terminée par la mise en place d'un nouveau bureau dont la présidence échoie au Ghana, la 1<sup>ère</sup> vice-présidence à la Côte d'Ivoire et la 2<sup>ème</sup> vice-présidence au Niger.

## 4- Forums : Partenariats Public et Privé et la Régulation des Télécommunications en Afrique (FTRA-2007)

Le Directeur du CRT et le chargé de la communication ont participé du 6 au 7 juin 2007 au 8<sup>ème</sup> Forum sur la régulation des télécommunications en Afrique (FTRA) qui s'est tenu à Nairobi (Kenya) avec pour thème : « le partage des infrastructures : les défis réglementaires ». Plus de 140 délégués de 35 pays assistaient à ce Forum. Il s'agit de régulateurs, de décideurs, des membres du Secteur de l'UIT-D ainsi que les représentants d'organisations régionales et internationales.

A l'issue des travaux du forum il a été recommandé que les discussions se poursuivent sur le partage des infrastructures, pour permettre aux pays de mieux comprendre la totalité des options disponibles ainsi que tous les avantages et inconvénients connexes du partage.

Les participants ont également souhaité que les réunions du FTRA puissent être utilisées pour préparer le Symposium mondial pour Régulateurs (GSR).

Le 9<sup>ème</sup> FTRA 2008 se tiendra à Dakar au Sénégal.

## 5- Première Réunion du CRTEL

Du 24 au 29 juin 2007, le Directeur du CRT et le responsable du Département Administration et Finances ont participé à Ouagadougou à la première réunion du Comité des Régulateurs Nationaux de Télécommunications des Etats membres de l'UEMOA (CRTEL).

A l'ordre du jour de cette première réunion, il y avait :

- la présentation de la Décision N°09/2006/CM/UEMOA portant création du Comité des Régulateurs Nationaux de Télécommunications des Etats membres de l'UEMOA ;
- la présentation de la Directive N° 06/2006/CM/UEMOA organisant le cadre général de coopération entre les Autorités nationales de Régulation des Télécommunications ;
- l'examen du projet de règlement intérieur du Comité des Régulateurs ;
- la définition des modalités de désignation du Président et du vice président ; et
- le programme de travail pour le prochain mandat.

Le projet de règlement intérieur, après examen minutieux et amendements, a été adopté à l'unanimité par les Etats membres.

Conformément aux modalités de désignation définies dans le règlement intérieur, le Bénin a été désigné président et le Burkina Faso vice-président.

La prochaine session ordinaire du CRTEL se tiendra au Bénin dans la dernière semaine du mois de juin 2008. Avant cette date, le Président du CRTEL proposera, aux membres, des projets d'intérêt commun à mettre en œuvre.

## 6- 25<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration de l'ESMT

La 25<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT), s'est tenue les 27 et 28 juillet 2007 à Niamey avec la participation d'une délégation du CRT.

La session a examiné et adopté le rapport d'activités 2006 du Directeur de l'école, les rapports des Vérificateurs aux comptes des exercices 2005 et 2006, le Programme d'activités 2007 et le Budget 2007. Le Conseil d'Administration a procédé au renouvellement de l'équipe dirigeante de l'école avec l'élection de Mahamadou Saïbou Arabani du Niger comme directeur et Tahirou Ouattara du Burkina Faso, directeur de la Formation et de la Recherche.

## 7- Réunion d'Information de la CMR-07 Zone Afrique

Le CRT a participé à la réunion d'information de la CMR-07 à Genève en vue d'uniformiser les positions africaines par rapport à l'utilisation des IMT dans certaines bandes notamment la bande C et la bande 470-862 Mhz.

## 8- Conseil d'Administration de l'UIT

Une délégation conduite par le Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies et comprenant des responsables du CRT, de la SOTELMA et de l'AGETIC, a participé à la session 2007 du Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) qui s'est tenue du 4 au 14 septembre 2007 à Genève (Suisse).

Les travaux ont porté entre autres sur les thèmes de cyber-sécurité et des infrastructures de la communication; l'examen des plans opérationnels de l'UIT-T, de l'UIT-D et du Secrétariat Général pour la période 2008-2011; l'examen du rapport de la commission permanente de l'administration et de la gestion incluant le projet de budget biennal 2008-2009 et l'examen des rapports de certains groupes de travail.

Le Mali a annoncé au cours de cette session l'augmentation de sa part de contribution au budget de l'UIT passe de 1/16 à 1/8 d'unité.

## 9- 5<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire de l'ARTAO

Au cours de cette 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire de l'ARTAO à laquelle le CRT a pris part, le monopole du câble Sat3, la protection des consommateurs et le roaming dans la sous région ouest africain, ont été largement discutés et le souhait de voir tous les pays promouvoir les TIC a été formulé. Il a été également souligné la nécessité de respecter les recommandations de Johannesburg dont la mise en place d'une politique qui encourage la compétitivité et combat les pratiques anti-concurrentielles.

## 10- Assemblée et Conférence Mondiale des Radiocommunications

Cette conférence a examiné des points traitant de la quasi-totalité des services et applications de radio communication de terre et spatial, notamment les Télécommunications Mobiles Internationales (IMT), concept qui englobe les technologies mobiles large bande évoluées destinées à être utilisées à l'échelle mondiale, les systèmes de services fixes et de services de radio diffusion par satellite, les systèmes de télémessure et de télécommande aéronautique, les applications météorologique et les signaux de détresses et de sécurité maritime, et l'utilisation des radio communications pour la détection des catastrophes naturelles.

## 11- 5<sup>ème</sup> Réunion Annuelle du FRATEL

La 5<sup>ème</sup> réunion annuelle de FRATEL a réuni à Montreux (Suisse) du 7 au 9 novembre 2007, 24 régulateurs, les membres du réseau francophone de la régulation des télécommunications, et des acteurs du secteur des télécommunications, afin de partager leurs expériences en matière de « Qualité de service et protection des consommateurs ».

Cette réunion annuelle a été l'occasion d'adopter le rapport d'activité 2006-2007 du réseau FRATEL, le rapport sur l'évolution du réseau et le plan d'action 2008.

A l'issue de la réunion il a été décidé l'organisation d'un séminaire au Gabon sur les méthodes de régulation tarifaire et de comptabilisation des coûts.

Un nouveau comité de coordination composé de l'ARTP du Sénégal comme président, l'ART du Cameroun premier vice président et la Suisse 2<sup>ème</sup> vice président a pris la direction de FRATEL pour 2008.

La prochaine réunion annuelle est prévue à Tunis sur les effets de la régulation sur le développement de la concurrence.

## 12- Sommet « Connecter l'Afrique »

Du 29 au 30 octobre 2007 le Directeur du CRT et le Chargé de la Communication ont participé à Kigali au sommet « Connecter l'Afrique » organisé par le Gouvernement de la République du Rwanda, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'Union Africaine, le Groupe de la Banque Mondiale, l'Alliance Mondiale des Nations Unies pour les TIC au service du Développement, l'Union Africaine des Télécommunications, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et le Fonds Mondial de Solidarité Numérique sous le haut patronage du Président du Rwanda et du Président du Ghana, Président en exercice de l'Union Africaine.

Cette initiative vise à compléter, accélérer et renforcer les projets et investissements en TIC existants dans le secteur public et privé, en cherchant à remédier aux principales insuffisances, à mobiliser des ressources et à renforcer la coordination entre les parties prenantes, au service d'activités et de priorités nationales et régionales.

Des recommandations essentielles ont été faites à l'issue du sommet et elles ont été accompagnées des promesses de financement par la plupart des organismes de financement et d'investissement présents.

## 13- Session Extraordinaire du Conseil d'Administration de l'ESMT

Les 12 et 13 décembre 2007 s'est tenue à Dakar la 1<sup>ère</sup> session extraordinaire du Conseil d'Administration de l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT). Le Directeur du CRT, assisté du responsable du département administration et finances du CRT et de trois autres cadres de la SOTELMA, représentait le Mali à cette session qui a enregistré la participation du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal.

Ont été examinés au cours de cette session :

- le rapport du Comité de suivi sur le Plan stratégique 2008 – 2010, la relecture des Textes fondamentaux (Accord intergouvernemental, Règlement intérieur du Conseil, Statut du personnel) ;
- le programme d'activités et le projet de budget 2008 ;
- le rapport sur la politique de recouvrement des créances ;
- l'état des lieux des délocalisations ;
- le rapport du Conseil de perfectionnement ; et
- l'état d'exécution des résolutions de la 25<sup>ème</sup> session ordinaire.

A l'issue des travaux il a surtout été recommandé la participation des ministres en charge des Télécommunications à la prochaine session ordinaire du Conseil en vue de l'adoption des textes fondamentaux, l'adoption du Plan stratégique 2008-2010, du programme d'activités et du budget 2008



## 4 ADMINISTRATION ET FINANCES

### 4.1 Administration

L'accroissement de ses activités imposait au CRT un renforcement de ses ressources humaines. Cela s'est traduit par :

le recrutement, par contrat à durée indéterminée, d'une secrétaire et d'un Cadre administratif ;  
 la transformation des contrats de travail de la caissière et du Chargé de communication en contrats à durée indéterminée ;  
 le remplacement d'une secrétaire démissionnaire par un agent mis à la disposition du CRT par le ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies ;  
 le recrutement, par contrat à durée déterminée, de six (06) jeunes diplômés ;  
 l'accueil et l'encadrement d'une dizaine de stagiaires.

Au terme de ces réaménagements, l'effectif global est passé de 17 à 25, soit un accroissement de 47%.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des effectifs par catégorie et qualification :

**Tableau 28 : Répartition du personnel par catégorie et qualification**

Catégorie	Total	Tech.	Eco.	Jur.	Adm.	Taux
Cadre A	15	5	3	1	6	60%
Cadre B	5	1			4	20%
Agent d'exécution	5				5	20%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>

Parallèlement à ces actions, il a été procédé à la régularisation de la situation administrative du personnel.

Au plan du renforcement des capacités et de la motivation du personnel, on note que tous les cadres ont pu participer à des séminaires et ateliers de formation, le montant de la prime de téléphone a été revu à la hausse, une prime de rendement semestrielle a été octroyée au personnel, de même qu'une couverture médicale à travers une assurance maladie.

Pour l'année à venir, il est prévu l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation triennal, le renforcement de l'effectif par le recrutement de six cadres et sur un tout autre plan, le démarrage de la construction du futur siège du CRT.

### 4.2 Ressources et Emplois

En raison du changement de la base de facturation de certaines redevances, les ressources du CRT se sont accrues de façon remarquable.

L'état d'exécution du budget au 31 décembre 2007, le tableau résumant l'ensemble des opérations de trésorerie (encaissements et décaissements) et la situation du Fonds d'accès universel sont présentés ci-après.

## 4.2.1 L'état d'exécution du budget au 31 décembre 2007

### 4.2.1.1 Les Produits d'exploitation

Constitués essentiellement de redevances et contributions annuelles dues par les opérateurs et de redevances de radioélectricité, les produits d'exploitation au titre de l'année 2007 s'élèvent à 2203 millions de francs, soit un taux de réalisation de 98% des prévisions.

Ils marquent une augmentation considérable par rapport aux années antérieures, se justifiant par l'indexation des redevances et contributions annuelles des opérateurs sur leurs chiffres d'affaires, contrairement aux autres années où ceux-ci payaient un montant fixe.

Ces redevances et contributions annuelles des opérateurs ont été facturées pour 1420 millions de francs. Elles représentent à elles seules 64% des produits d'exploitation réalisés.

Le niveau des redevances de radioélectricité également est en légère hausse (+8%) par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'explique surtout par l'assignation de nouvelles fréquences aux opérateurs.

Prévues pour 820 millions de francs, les redevances de radioélectricité ont été réalisées pour 758 millions soit un taux de réalisation de 92%.

D'autres produits constitués de contributions diverses reçues par le CRT à l'occasion d'organisation de séminaire ou autres événements complètent les produits d'exploitation. Ils se sont chiffrés à 25 millions de francs sur une prévision de 17 millions.

Le recouvrement effectif de ces produits d'exploitation, au 31 décembre 2007, apparaît dans le tableau d'emplois et ressources ci-dessous pour 1611,4 millions de francs.

### 4.2.1.2 Les Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'année 2007, hors dotation aux amortissements, auront été réalisées à 76% pour un montant total de 614 millions de francs ; elles marquent néanmoins un accroissement de 10% par rapport à l'année 2006.

Des économies ont été réalisées sur l'ensemble des postes de charge : les achats de biens et services prévus pour 100 millions ont été réalisés à 65%, les prestations et services extérieurs prévus, eux, pour 474 millions ont été réalisés pour 363 millions soit un de taux de réalisation de 77% et enfin le poste de charges de personnel a dégagé un écart favorable de 42 millions sur une prévision de 224 millions de francs.

### 4.2.1.3 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissements, au titre de l'année 2007, ont connu un niveau de réalisation assez satisfaisant.

Les prévisions portaient sur l'acquisition de deux véhicules tout terrain, d'un groupe électrogène, d'accessoires pour analyseur de spectre et de divers mobiliers et matériels de bureau. Toutes ces acquisitions ont été faites pour 92 millions de francs, permettant de réaliser une économie de 19 millions de francs par rapport à la prévision, ce montant comprend le coût d'achat d'un photocopieur dont l'acquisition a été différée.

## 4.2.2 Tableau des emplois et ressources

Il résume l'ensemble des opérations d'encaissement et de décaissement.

Avec un solde de départ de 350,3 millions de francs, les encaissements résultant du recouvrement des redevances et contributions ont permis de dégager des ressources disponibles de 1962 millions.

Les décaissements recouvrant les dépenses de fonctionnement et d'investissement se sont élevés à 681 millions de francs, d'où un solde au 31 décembre 2007 de 1281 millions de francs.

**Tableau 29 : emplois et ressources pour 2007**

Emplois		Ressources	
Désignation	Montant	Désignation	Montant (CFA)
		<b>Report de solde</b>	<b>350 360</b>
Dépenses d'investissement	91 875	Redevances Opérateurs 2007	919 033
Achat de fournitures	65 257	Redev. Radioélectricité	667 569
Prestations extérieures	338 128	Produits divers	24 797
Impôts et taxes	37 155		
Charges de personnel	148 179		
Solde au 31/12/07	1 281 164		
<b>Total</b>	<b>1 961 759</b>	<b>Total</b>	<b>1 961 759</b>

### 4.2.3 Le Fonds d'accès universel

Le fonds d'accès universel a plus que doublé son solde de l'année 2006. Il est passé de 708 millions à 1655 millions de francs au 31 décembre 2007. La contribution des opérateurs étant désormais indexée sur leurs chiffres d'affaires (1% du Chiffre d'affaires net de toute taxe d'interconnexion), on peut s'attendre à une alimentation soutenue du fonds d'accès universel pour les années à venir. Il faut cependant noter que le fonds est encore en constitution, et qu'à ce titre, il n'a supporté aucune dépense au cours de l'exercice.

## 4.3 Formation et Voyages d'Étude :

**Tableau 30 : Participation du CRT aux réunions internationales**

N°	Lieu	Motifs (Organisateurs)	Dates	Financement
1	Dubaï (EMIRATS ARABES UNIS)	7 <sup>ème</sup> Colloque Annuel Mondial des Régulateurs	Du 02 au 12 février 2007	C.R.T
2	Yaoundé (CAMEROUN)	Réunion Africaine d'Information sur la 2 <sup>ème</sup> Session de la Réunion de Préparation à la Conférence Mondiale Radiocommunication	Du 26 janvier au 02 février 2007	C.R.T
3	Paris (France) Genève (SUISSE)	Séminaire ANRT-ANFR de Préparation de la CMR-07 à Paris et à la 2 <sup>ème</sup> Session de la Réunion Préparatoire de la CM-R07 Genève	Du 13 février au 03 mars 2007	C.R.T
4	Lomé (TOGO)	Atelier de Validation des Indicateurs TIC, et de Formation des Correspondants Nationaux d'Indicateur	Du 03 au 10 mars 2007	C.R.T
5	Paris (FRANCE)	Conférence Annuelle du Forum Economique de l'Afrique Gagnante sur le Thème : « Un Mali Gagnant dans une Afrique qui Gagne »	Du 05 au 10 mars 2007	C.R.T
6	Paris (FRANCE)	31 <sup>ème</sup> Session Extraordinaire de l'Assemblée des parties de l'Organisation Internationale des Télécommunications par Satellites (ITSO)	Du 17 au 25 mars 2007	C.R.T

7	Yaoundé (CAMEROUN)	Séminaire d'Echange d'Information et d'Expérience sur le Thème : « La Régulation des Réseaux de Nouvelle Génération : Nouveaux Services, Qualités et Protection des Consommateurs »	Du 08 au 15 avril 2007	C.R.T
8	Niamey (NIGER)	5 <sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'Assemblée de Régulateurs de Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest	Du 21 au 25 mai 2007	C.R.T
9	Dakar (SENEGAL)	Atelier du centre d'Excellence sur le Thème : « Audit des Comptes et Mondialisation des Coûts dans les Télécommunications »	Du 27 mai au 02 juin 2007	C.R.T
10	Nairobi (KENYA)	Forums : Partenariats Public et Privé (PPP- AFRIQUE-2007 et sur la Régulation des Télécommunications en Afrique (FTRA-2007)	Du 02 au 10 juin 2007	C.R.T
11	Dakar (SENEGAL)	Atelier sur la Transpositions des Actes Additionnels de la CEDEAO et des Directives UEMOA	Du 10 au 15 juin 2007	C.R.T
12	Ouagadougou (BURKINA FASO)	1 <sup>ère</sup> Réunion du Comité des Régulateurs Nationaux de Télécommunications des Etats Membres de l'UEMOA (CRTEL)	Du 24 au 29 juin 2007	UEMOA
13	Rabat (MAROC)	2 <sup>ème</sup> Séminaire sur les Métiers de Gestion de Fréquences et du Contrôle du Spectre des Fréquences Radioélectriques	Du 07 au 15 juillet 2007	C.R.T-ANRT
14	Paris (FRANCE)	« Point de Coordination des Travaux du Groupe de Réflexion sur les Evolutions du Réseau Francophone de la Régulation des Télécommunications, FRATEL »	Du 17 au 24 juillet 2007	C.R.T

15	Dakar (SENEGAL)	Séance de travail à l'ARTP sur la Facturation et le Recouvrement des Redevances	Du 18 au 22 juillet 2007	C.R.T
16	Niamey (NIGER)	25 <sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration de l'ESMT	Du 27 au 30 juillet 2007	C.R.T
17	Genève (SUISSE)	Réunion d'Information de la CMR-07 pour les Pays Africains	Du 25 août au 01 septembre 2007	C.R.T
18	Genève (SUISSE)	Conseil d'Administration de l'UIT	Du 02 au 16 septembre 2007	C.R.T
19	Abuja (NIGERIA)	Atelier sur le SAT-3, la 1 <sup>ère</sup> Conférence et exhibition sur le Roaming de la Téléphonie Mobile et la 5 <sup>ème</sup> assemblée Générale Ordinaire de l'ARTAO	Du 07 au 18 septembre 2007	C.R.T/ ARTAO
20	Abuja (NIGERIA)	5 <sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ARTAO	Du 12 au 18 septembre 2007	C.R.T
21	Genève (SUISSE)	Assemblée des Radiocommunications et Conférence Mondiale des Radiocommunications	Du 13 octobre au 17 novembre 2007	C.R.T
22	Montreux (SUISSE)	5 <sup>ème</sup> Réunion Annuelle du FRATEL	Du 05 au 10 novembre 2007	C.R.T
23	Montreux-Genève (SUISSE)	5 <sup>ème</sup> Réunion Annuelle du FRATEL et Conférence Mondiale des Radiocommunications	Du 05 au 19 novembre 2007	C.R.T
24	Kigali (RWANDA)	Sommet : « Connecter l'Afrique »	Du 26 octobre au 02 novembre 2007	C.R.T
25	Dakar (SENEGAL)	Session Extraordinaire du Conseil d'Administration de l'ESMT	Du 11 au 14 décembre 2007	C.R.T

## 5 PERSPECTIVES

Pour soutenir et renforcer la dynamique que connaît le secteur, le CRT entend conduire ses actions futures selon quatre axes majeurs : (i) le renforcement organique (mise en place du Conseil du CRT, recrutement de personnel cadre) et réglementaire (revue des textes) ; (ii) le développement des outils et méthodes de régulation ; (iii) l'observation du marché et l'anticipation des actions ; et (iv) le développement de l'accès universel.

Dans ce cadre les activités à mener seront les suivantes :

### 5.1 Renforcement Organique du CRT

L'un des enjeux majeurs pour la réussite de la réforme du secteur des télécommunications reste le renforcement organique du CRT. Il s'agit ici, de poursuivre les actions déjà entamées dans le cadre de l'établissement du CRT. Ces actions portent sur l'organisation et le fonctionnement du CRT et le recrutement du personnel spécialisé. Une consultation est en cours pour le choix du cabinet de recrutement.

De même, sera poursuivie, dans le cadre du Projet d'Appui aux Sources de Croissance (PASC), les activités relatives à la mise en place d'un système d'information et de gestion par l'acquisition de logiciels spécialisés (gestion comptable et budgétaire, gestion du personnel, gestion de programmes, etc).

Dans la foulée des actions de renforcement précitées, il a été engagée la réflexion sur l'édification du futur siège du CRT, sur le site de l'A.C.I 2000 à Bamako.

Les études d'architecture ont été lancées en 2007 ; les travaux de construction sont planifiés pour 2008/2009.

### 5.2 Mise en place d'un centre de documentation

Dans le cadre de son établissement et pour répondre aux besoins d'information et de documentation de l'ensemble des acteurs du secteur des télécommunications le CRT a entrepris la mise en place d'un centre de documentation. Il vise à mettre à la disposition des agents du CRT, des décideurs, des opérateurs, des chercheurs, des étudiants, et d'une manière générale toute personne intéressée, un ensemble de documents (ouvrages, textes légaux et réglementaires, études, publications, etc.) portant sur les télécommunications et les TIC, au Mali et dans le monde.

Un ensemble d'activités a été déjà mené avec l'appui d'un consultant. Il s'agira de consolider ce travail et de développer le fond documentaire à travers de nouvelles acquisitions de documents.

## 5.3 Revue des textes légaux et réglementaires

Cette activité s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui aux Sources de Croissance (PASC). La consultation pour la relecture du cadre légal et réglementaire des télécommunications en prenant en compte la convergence des technologies et des services en matière de communication électronique et la création de la régulation des services postaux au sein du CRT vont se poursuivre.

## 5.4 Système Automatisé de Gestion et Contrôle des Fréquences

Dans le cadre du renforcement de ses capacités, le CRT, en accord avec les pouvoirs publics a mis un accent particulier sur la modernisation de la gestion et du contrôle des fréquences radioélectriques.

Le processus de recrutement d'un Ingénieur Conseil devant assister le CRT tout au long des étapes de mise en œuvre (élaboration du dossier de spécifications techniques, choix des sites, élaboration du dossier d'appel d'offres, dépouillement des offres reçues, négociation du contrat, suivi des chantiers et recette des fournitures) est en cours.

La mise en service des équipements est attendue avant juin 2009.

## 5.5 Stratégie d'Accès Universel

Cette action a connu beaucoup de retard du fait, d'une part des dysfonctionnements dans la chaîne de gestion du PASC et d'autre part, du résultat infructueux du premier appel à manifestation d'intérêt.

Il s'agira, au cours de l'année 2008, de procéder à l'élaboration d'une stratégie d'accès universel, à la définition des mécanismes de gestion et de fonctionnement du fonds de service universel ainsi qu'à l'adoption des textes y afférents.

## 5.6 Observatoire du marché des télécommunications

L'année 2008 verra la conduite d'une enquête technique pour mesurer la qualité de service (QS) des opérateurs conformément aux cahiers des charges.

Cette enquête technique viendra ainsi compléter l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs du téléphone mobile au Mali lancée en 2006 et qui concerne l'ensemble des utilisateurs du téléphone mobile au Mali.

L'objectif de ces enquêtes est d'apprécier, sur des bases statistiques et techniques, le niveau de satisfaction (ou d'insatisfaction) des utilisateurs de téléphone mobile GSM et de faire des recommandations en vue d'une meilleure réponse aux demandes et attentes des consommateurs.





## 5.7 Changement du plan national de numérotation téléphonique

Le marché de la téléphonie mobile connaît depuis l'arrivée du second opérateur une très forte croissance. Cela s'est traduit à partir de 2005 par un nombre de plus en plus élevé des abonnés à la téléphonie mobile et une utilisation intense des ressources rares en numéros, allant au-delà des prévisions du plan national de numérotage élaboré en 2002. Face à cette situation, le CRT a entrepris l'élaboration d'un nouveau plan national de numérotage qui permettra de créer les meilleures conditions d'offres de services. L'entrée en vigueur de ce nouveau plan est prévue pour le début de l'année 2008.

## 5.8 Roaming et Partage d'infrastructures

L'article 41 de l'Ordonnance 99-043/P-RM du 30 septembre 1999 qui régit le secteur des télécommunications au Mali stipule que « Sans préjudice de la réglementation relative au droit de propriété, les opérateurs s'efforceront de partager entre eux leurs infrastructures. ». L'on constate que cette prescription revêt un caractère de recommandation et non d'obligation pour l'opérateur propriétaire de l'infrastructure. C'est ainsi que, lorsque le problème du partage des capacités du système CGFO (Système de télécommunications par Câble de Garde à Fibre Optique reliant le Mali, la Mauritanie et le Sénégal à travers le réseau électrique haute tension du barrage de Manantali), a été posé, le régulateur ne disposait d'aucun texte réglementaire lui permettant d'arbitrer.

Pour combler ce vide, il s'agira de conduire avec les principaux acteurs, des travaux en vue d'élaborer des nouvelles règles et procédures permettant un partage efficace et durable des infrastructures tant passives (pylônes, fourreaux, etc.) qu'actives.

## ANNEXE : SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISES

<b>AFIM</b>	<i>Association des Fournisseurs d'Internet du Mali</i>
<b>AMPS</b>	<i>Advanced Mobile Phone System 800MHZ</i>
<b>ANFR</b>	<i>Agence Nationale des Fréquences (France)</i>
<b>ANRT</b>	<i>Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (Maroc)</i>
<b>ARCEP</b>	<i>Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (France)</i>
<b>ARTP</b>	<i>Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (Sénégal)</i>
<b>AR</b>	<i>Assemblée des Radiocommunications</i>
<b>ARTAO/WATRA</b>	<i>Association des Régulateurs de Télécoms de l'Afrique de l'Ouest</i>
<b>ARTEL</b>	<i>Autorité de Régulation des Télécommunications (Burkina Faso)</i>
<b>ATCI</b>	<i>Agence de Télécommunications de la Côte d'Ivoire</i>
<b>BANDE HF</b>	<i>Bande de fréquences de 3 MHZ à 30 MHZ</i>
<b>BANDE VHF</b>	<i>Bande de fréquences de 30 MHZ à 300 MHZ</i>
<b>BANDE UHF</b>	<i>Bande de fréquences de 300 MHZ à 3 GHZ</i>
<b>BANDE SH</b>	<i>Bande de fréquences de 3 GHZ à 30 GHZ</i>
<b>BANDE C</b>	<i>Bande de fréquences de 3.9 GHZ à 6.2 GHZ</i>
<b>BANDE KU</b>	<i>Bande de fréquences de 10 GHZ à 17 GHZ</i>
<b>BDT</b>	<i>Bureau de Développement des Télécommunications de l'UIT</i>
<b>BLR</b>	<i>Boucle Locale Radio</i>
<b>BR</b>	<i>Bureau des Radiocommunications de l'UIT</i>
<b>CRT</b>	<i>Comité de Régulation de Télécommunications</i>
<b>CEDEAO</b>	<i>Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest</i>
<b>CMDT</b>	<i>Conférence Mondiale de Dév. des Télécommunications</i>
<b>CMR</b>	<i>Conférence Mondiale des Radiocommunications</i>
<b>DNSI</b>	<i>Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique</i>
<b>DVB -T</b>	<i>Télévision Numérique de Terre</i>
<b>FRATEL</b>	<i>Réseau Francophone des Régulateurs des Télécommunications</i>
<b>GSM</b>	<i>Global System for Mobile Communications 900 et 1800 MHZ</i>
<b>ISP/PSI</b>	<i>Internet Service Provider/Prestataire de Services Internet</i>
<b>OIR</b>	<i>Offre d'Interconnexion de Référence</i>
<b>OIF</b>	<i>Organisation Internationale de la Francophonie</i>
<b>ONG</b>	<i>Organisation Non Gouvernementale</i>
<b>ORTM</b>	<i>Office de Radiodiffusion Télévision du Mali</i>
<b>PNUD</b>	<i>Programme des Nations Unies pour le Développement</i>
<b>POP</b>	<i>Point de Présence Opérateur</i>
<b>RLAN</b>	<i>Radio Local Area Network</i>
<b>SIGTEL</b>	<i>Système d'Information de Gestion des Télécommunications</i>



<b>SIM</b>	<i>Subscriber Identity Module (Module d'identification de l'abonné)</i>
<b>SMSI</b>	<i>Sommet Mondial sur la Société de l'Information</i>
<b>TSB</b>	<i>Bureau de la Normalisation de l'UIT</i>
<b>T-DAB</b>	<i>Radiodiffusion Numérique Sonore</i>
<b>TIC</b>	<i>Technologie de l'Information et de la Communication</i>
<b>UAT</b>	<i>Union Africaine des Télécommunications</i>
<b>UIT</b>	<i>Union Internationale des Télécommunications</i>
<b>VSAT</b>	<i>Very Small Aperture Terminal (Antenne de petite dimension)</i>

